Document generated on 04/23/2024 2:21 a.m.

Continuité

CONTINUITÉ

La nature en ville
Un patrimoine à réinventer

Thérèse Romer

Number 94, Fall 2002

20 ans de patrimoine

URI: https://id.erudit.org/iderudit/16252ac

See table of contents

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)
1923-2543 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Romer, T. (2002). La nature en ville : un patrimoine à réinventer. *Continuité*, (94), 47–49.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 2002

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Une première version de cet article a été publiée dans le numéro 21 de *Continuité*, automne 1983.

LA NATURE EN VILLE

Un patrimoine à réinventer

Pour être un milieu de vie et un milieu vivant, la ville doit céder du terrain à la nature. Longtemps ignorée au profit du béton, cette dernière reprend timidement sa place en même temps que naît et se développe une préoccupation écologique.

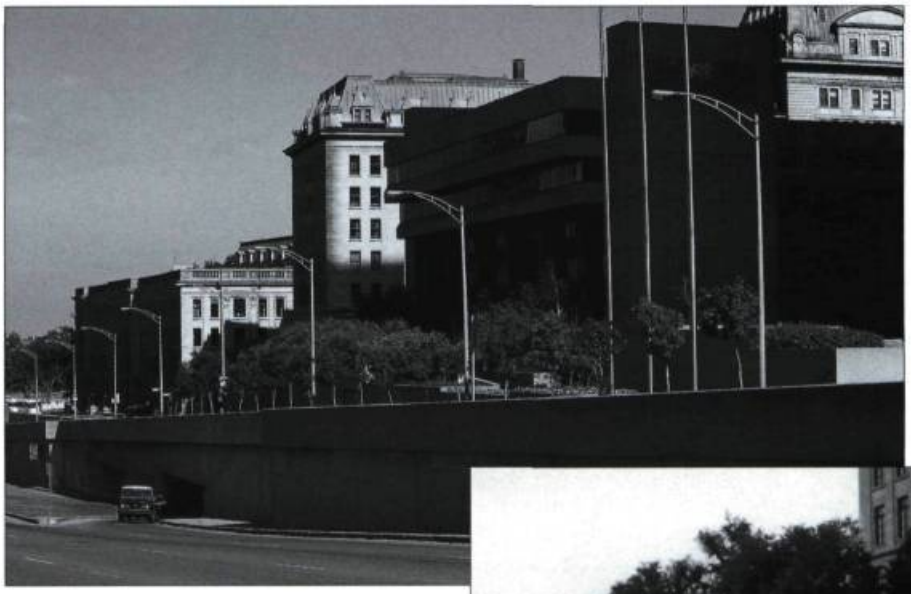

Les abords de la colline parlementaire dans les années 1980 à l'époque du béton. Et après le réaménagement du boulevard René-Lévesque à la fin des années 1990.

Photos : *Continuité*

par Thérèse Romer

L'expression « espaces verts » est tellement ancrée dans le vocabulaire que nous oublions qu'elle est somme toute récente. Le souci de se doter d'espaces verts est né en effet pour faire contrepoids à l'invasion massive du béton dans les quartiers surpeuplés des grandes villes. D'ailleurs, ce souci est moins manifeste dans les agglomérations où l'urbanisation est plus contenue. À Roberval, Victoriaville ou Val-d'Or, par exemple, le centre-ville jouit encore du charme des vieux arbres que les notables ont plantés pour orner leurs villas le long des belles rues.

Alerte verte

Lorsqu'il est question de la nature en ville, une première constatation s'impose : plus l'habitat est dense, plus la charge d'assurer un minimum vital de parcs, de verdure et même d'ornementation florale passe de l'individu aux pouvoirs publics. Le cas de Montréal est évidemment patent.

Une deuxième constatation est liée au fait que le prix modéré de l'automobile a provoqué au XX[e] siècle une croissance désordonnée des villes. Le morne cortège des banlieues-dortoirs, le saupoudrage de roulottes et de bicoques, la multiplication des cabanes à hot-dogs et des stations-services soulignent à traits rouges l'importance des ceintures vertes. Ce problème est plus ancien et mieux abordé en Europe qu'en Amérique. Mais un nouveau sentiment d'urgence écologique, aiguillonné par l'effet des pluies acides, favorise partout l'éclosion de partis verts.

Espaces verts, ceintures vertes, partis verts... On dirait que le vert reprend ses droits, après les excès engendrés par le virage industriel. À la campagne ou en banlieue, l'aménagement ou non des espaces verts demeure un choix personnel, mais ailleurs, les décisions importantes relèvent des autorités.

Or, en ville, un grand nombre de facteurs viennent menacer la préservation de la nature. Dans une période de compressions budgétaires, les fonds publics se font rares. Notre climat difficile, avec ses contrastes hiver-été, rend l'entretien des arbres coûteux. L'hostilité du milieu n'arrange rien non plus : le béton, l'aridité, la chaleur, la poussière, la pollution de l'air urbain constituent un enfer pour les plantes. Et c'est sans parler du vandalisme...

Naturaliser la ville

Il est surprenant – et encourageant – de constater que plusieurs villes ont le souci de planter des arbres, d'aménager des parcs, de créer des espaces fleuris. Ce courant a été amplifié, ces dernières années, par le concours Villes et villages fleuris du Québec. Les Floralies internationales de 1980 à Montréal lui ont aussi donné un coup de pouce. Par ailleurs, la sensibilisation à l'écologie d'une mince couche de la population fait peu à peu boule de neige. Habituellement, ces gens se préoccupent aussi de la préservation du patrimoine bâti.

Le jardin du parc Jeanne-d'Arc à Québec propose un heureux mélange de vivaces et d'annuelles.

Photo : *Continuité*

Mais que la responsabilité du maintien des espaces verts revienne aux individus ou aux autorités municipales, la bataille est loin d'être gagnée. Les individus restent maîtres de leur entourage immédiat. Point besoin de grandes ressources ni d'une imagination débordante pour installer quelques jardinières fleuries en été ou entretenir des plantes d'intérieur en hiver. Le seul désir de beauté suffit. Parallèlement, en citoyens avertis, nous devons veiller à ce que les autorités s'occupent des espaces verts dont elles sont responsables. Voici donc, dans cet esprit, quelques recommandations pratiques :

1. Augmenter le nombre de jardins botaniques. En 1983, le Québec ne compte que quatre jardins botaniques, précieuses sources d'expérimentation et d'acquisition de connaissances pour les professionnels et amateurs d'horticulture. Troisième au monde en superficie, le Jardin botanique de Montréal est merveilleusement développé malgré sa relative jeunesse (il ne remonte qu'aux années 1930). Son tout récent apanage, la très belle île Notre-Dame, a été le site des Floralies. Le superbe petit Jardin Van den Hende de l'Université Laval, à Québec, et les Jardins de Métis en Gaspésie complètent le réseau.
2. Diversifier et mieux connaître la végétation. La plantation des arbres en ville, surtout sous notre rude climat, exige tout un art. Heureusement, les municipalités font de vaillants efforts. Dans une ville comme Saint-Eustache (30 000 âmes), on ne plante que des érables de Norvège, « une valeur sûre ». La gamme des espèces adaptées à notre climat en milieu urbain est évidemment plus variée. Un espace boisé d'une seule espèce risque de disparaître en cas d'épidémie. Les municipalités devraient pouvoir profiter des recherches réalisées dans le domaine. Lors des Floralies internationales de 1980, des communications intéressantes, dont quelques-unes de sources québécoises, ont porté sur le sujet. Il faudrait donc connaître ces experts et leur demander conseil.
3. Diversifier les aménagements. Nos parcs publics souffrent, pour la grande majorité, d'une tradition figée au XIX[e] siècle : le massif de fleurs victorien. La colline parlementaire en constitue un parfait exemple. Ici et là, dans l'étendue verte de la pelouse, des massifs symétriques, en cercle ou en étoile : une bande de tagètes orange (*marigolds*) entoure des pétunias roses (*Saint-Joseph*) ou des salvias rouges et présente, au milieu, un panache de cannas, parfaite relique coloniale de l'Empire britannique en Inde. Un effort louable, mais guère enthousiasmant. L'imagination doit avoir droit de cité. Pourquoi, par exemple, ne pas s'inspirer des « parterres de broderie » du régime français ? Ou des aménagements contemporains si bien illustrés au parc floral de l'île Notre-Dame ?

   Un jardin post-victorien, le *sunken garden*, propose un heureux mélange de

vivaces et d'annuelles. Un bel exemple de ce type d'aménagement est le jardin du parc Jeanne-d'Arc près des plaines d'Abraham, à Québec. Il garde son intérêt et sa fraîcheur; il devrait être mieux connu.

4. Revitaliser les jardins d'intérêt historique. Parmi les plus beaux jardins privés du Québec, certains font figure de reliques. Ils entourent encore des villas bourgeoises en banlieue (Sillery, Senneville) ou se cachent au cœur des vieux domaines coloniaux qui longent nos cours d'eau, de l'Outaouais à La Malbaie. Comme bon nombre de grandes maisons qu'ils enjolivaient, ils tombent aujourd'hui en ruine et constituent des proies faciles pour les promoteurs, à moins que l'État n'intervienne. Cataraqui en est un exemple. La récente campagne contre son morcellement a éveillé l'intérêt public, mais la difficulté de lui trouver un rôle compatible avec sa conservation illustre l'ampleur du problème. Favorisé par un microclimat exceptionnel et une terre très riche, l'espace qui était un vaste potager à l'arrière des serres au début du XX[e] siècle pourrait être remis en culture ornementale. En collaboration avec des pépiniéristes professionnels, les citoyens de la région pourraient y élaborer un projet intéressant et rentable.

Accessible au public depuis l'été 2000, le jardin du Gouverneur, un jardin typique des demeures de l'élite montréalaise du XVIII[e] siècle, a été reconstitué sur le site du Musée du Château Ramezay au cœur du Vieux-Montréal.

Photo : Normand Rajotte

Quelques esprits aventureux et imaginatifs trouveront-ils dans ces quelques idées matière à défi ? Chose certaine, rien ne sera possible sans un véritable débat public sur la place que doit occuper la nature dans nos villes.
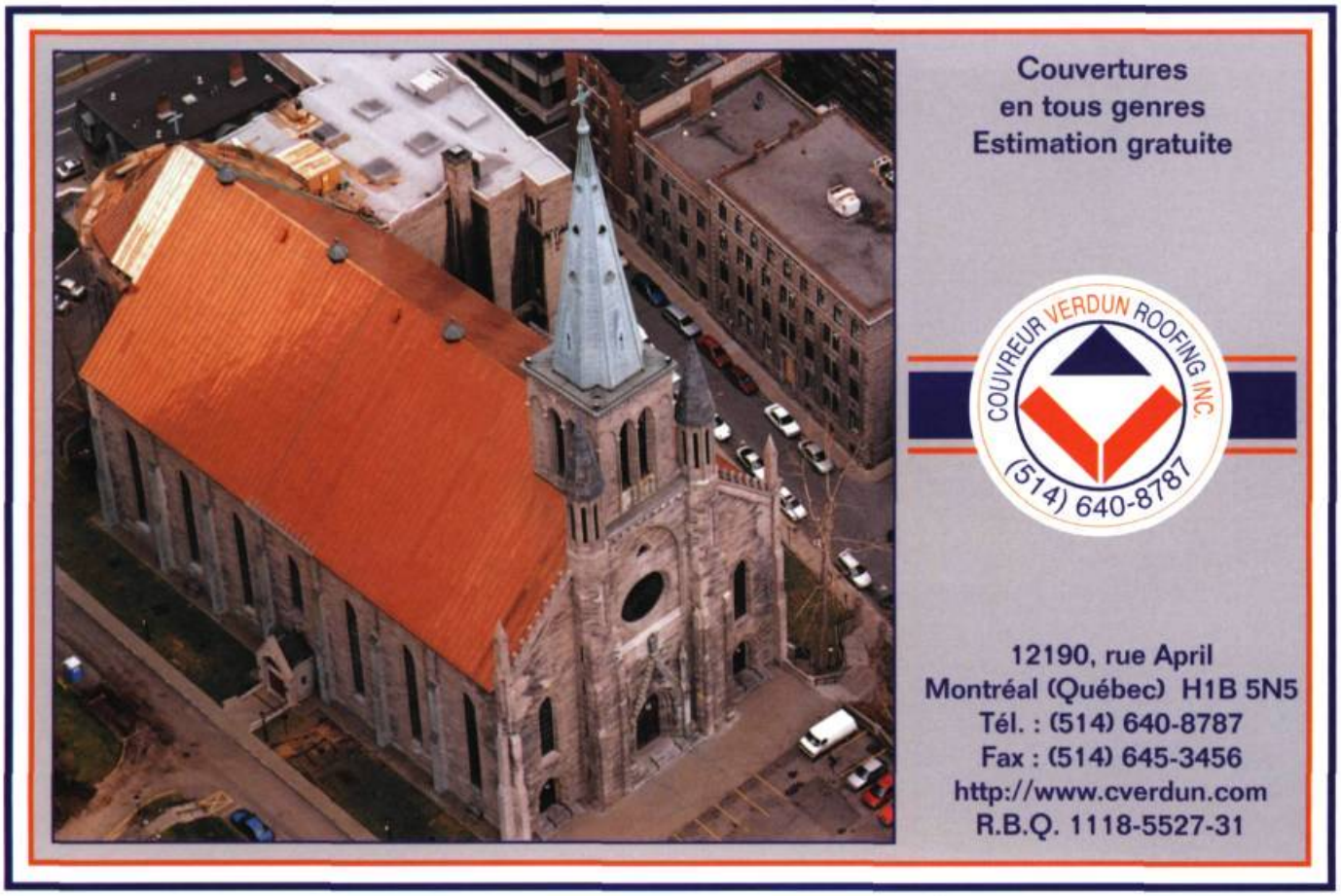
Thérèse Romer est interprète de conférence, journaliste horticole et présidente de la Fondation Maison et Jardins Chénier-Sauvé.